

R a p p o r t

de
Révision des comptes pour 1966 de
l'Association Internationale d'Experts Scientifiques du Tourisme
(A.I.E.S.T.)

Messieurs,

Donnant suite à la demande de Mr. le Prof.Dr.W. Hunziker, président de votre Association, j'ai vérifié les comptes de l'année 1966, arrêtés au 31 décembre 1966.

Le compte de profits et pertes pour 1966 ainsi que le bilan au 31 décembre 1966, qui m'ont été remis polycopiés, concordent en tous points avec les écritures contenues dans les livres.

Le compte de profits et pertes, accuse

aux RECETTES

fr. 13,510.48

et un total de DEPENSES de

" 12,665.80

d'où un excédent de recettes de

fr. 844.68

Toutes les pièces à l'appui pour les dépenses sont dûment visées par le Président de votre Association.

Le bilan au 31 décembre 1966 présente à l'Actif et de même au Passif un total de fr. 17,492.90. Pour les avoirs en caisse, sur le compte de chèques postaux et en banque, les pièces justificatives ont été produites.

Au début de l'exercice 1966 le compte capital se montait à

fr. 5,544.67

plus l'excédent de recettes de 1966

" 844.68

de sorte que le compte capital figure au bilan

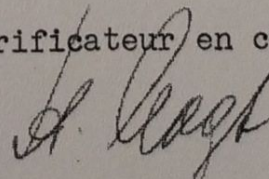
du 31 décembre 1966 avec une somme de

fr. 6,389.35

La vérification des dits comptes ne donnant lieu à aucune remarque spéciale et les comptes de profits et pertes et bilan indiquant clairement la situation de fortune de l'A.I.E.S.T., je ne peux que recommander l'acceptation des comptes pour 1966.

Avec parfaite considération.

Le vérificateur en charge:



(H. Vogt)

Berne, le 16 mai 1967